

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 11570 du 24 juillet 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »**

NOR : INTJ1912675S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 19906 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828607S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2019:

Durez Jean-François NIGEND : 179990 NLS : 8031190

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2019:

Marie Clotilde NIGEND : 311494 NLS : 8092270

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 juillet 2019.

*Le colonel, commandant par intérim
la garde républicaine,
J.-M. GRIMAL*